

CAHIERS DU LAB.RII
– DOCUMENTS DE TRAVAIL –

N°181

Mai 2008



**L'ENGAGEMENT POLITIQUE
DES PHILOSOPHES ITALIENS
AU TEMPS DES LUMIERES.
LES CAS DE PIETRO VERRI ET
DE CESARE BECCARIA
(1760-1790)**

Maria G. VITALI-VOLANT

L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES PHILOSOPHES ITALIENS AU TEMPS DES LUMIERES. LES CAS DE PIETRO VERRI ET DE CESARE BECCARIA (1760-1790)

THE POLITICAL ENGAGEMENT OF THE ITALIAN PHILOSOPHERS AT THE TIME OF THE LIGHTS. CASES OF PIETRO VERRI AND CESARE BECCARIA (1760-1790)

Maria G. VITALI-VOLANT

Résumé – Les Philosophes de l'Ecole de Milan et surtout Pietro Verri et Cesare Beccaria constituent l'exception italienne face au puissant mouvement des Lumières françaises et anglaises. Sans malheureusement pouvoir créer un véritable parti, ils n'ont été que des fonctionnaires faisant partie d'une classe politique en formation. Leur impact politique vis-à-vis de l'absolutisme a été modeste mais sans leurs idées, sans leur révolte, on n'aurait pas pu vouloir ni même parfois obtenir, en Italie, l'abolition de la peine de mort, de la torture, de l'inquisition, de la censure ecclésiastique, des corporations, des privilèges des villes sur les campagnes...

Abstract – The Philosophers of the School of Milan and especially Pietro Verri and Cesare Beccaria constitute the Italian exception vs the powerful movement of the French and English Lights. Unfortunately unable to create a true party, they were only civil servants forming part of a political class in formation. Their political impact with respect to absolutism was modest but without their ideas and revolts, one could not have wanted nor even sometimes obtained, in Italy, the abolition of death penalty, torture, enquiry, ecclesiastical censure, guilds and privileges of the cities over countryside...

Le processus des réformes en Lombardie durant le règne de Marie Thérèse d'Autriche jusqu'à l'aube de la Révolution française est un objet historique complexe, une construction sociale à laquelle ont participé plusieurs agents ayant multiples stratégies politiques et agissant dans une perspective souvent diachronique. Nous essayerons de comprendre les motivations qui ont incité deux philosophes de la taille de Pietro Verri et de Cesare Beccaria à appréhender de manière dialectique le projet des réformes du gouvernement des Habsbourg dans le Milanais¹. A ces fins, nous avons essayé d'inscrire leurs spéculations dans le dialogue qui s'est instauré entre tous les groupes de pouvoir protagonistes de cette aventure, afin de donner une vision d'ensemble de leurs temps et du temps des réformes.

La guerre de Succession d'Autriche² avait démontré que la Monarchie se trouvait dans un état de désordre administratif, de crise financière et de faiblesse militaire. L'impératrice Marie Thérèse d'Habsbourg eut l'intelligence politique et l'énergie de comprendre la gravité de la situation et de prendre des mesures pour instaurer une politique de réformes aptes à réorganiser les provinces et à remplir les caisses vides de l'Etat. Elle va s'entourer de nouveaux collaborateurs capables d'assumer la tâche. Le temps des réformes dans la province du Milanais est lié à la notion de ce nouvel ordre, applicable à l'administration, à la politique fiscale, à la gestion des finances, selon les critères de la rentabilité économique et politique et d'ouverture à l'esprit du temps. Une série d'actions qui se situe dans *l'hic et nunc* de l'histoire de l'empire, ancrée comme elle est sur les besoins immédiats : économiques³ et de la rééquilibrage des pouvoirs. Dans les années 1750, on voit se mettre en marche de lourdes machines comme celle du cadastre, du système fiscal, de la Ferme et de l'administration au sein d'un nouvel système politique qui voit dans le « fonctionnaire » un de ses protagonistes. Pompeo Neri⁴, Gian Luca Pallavicini - gouverneur en charge de 1750 à 1753 -, Beltrame Cristiani, - plénipotentiaire de 1753 à 1758 - préparent le terrain. Nous sommes encore loin d'une bureaucratie moderne mais la réforme de Pallavicini de 1749 dessine une nouvelle charte des magistratures milanaises. On supprime des charges inutiles, on choisit le personnel selon les mérites et on abroge les « bénéfiques » qui assuraient la succession héréditaire aux postes. Malgré cela, cette nouvelle classe dirigeante est encore liée au patriciat milanais et à ses prérogatives d'autonomie, et il lui manque une claire définition des charges⁵ et des compétences. Dans le domaine des finances, parmi les autres réformes, la création de l'institut de crédit le *Monte di S. Teresa*⁶, signe un moment crucial pour l'extinction des dettes d'Etat, pour la gestion des crédits et des droits régaliens aliénés.

¹ Cf. l'ouvrage de référence : *Economia, istituzioni, cultura in Lombardia nell'età di Maria Teresa*, a c. di A. DE MADDALENA, E. ROTELLI, G. BARBARISI, Bologna, Il Mulino, 1982, 3 vol.: v. 1, *Economia e società*; v. 2 en II t. *Cultura e società*; v. 3 en II t. *Istituzioni e società*.

² 1740-1748.

³ Nous pensons aux sommes « empruntées » par la couronne aux fermiers milanais Molo, Venini, Visconti durant la guerre - environ 6.800.000 liras - et, à partir de 1750, empruntées à la nouvelle Ferme des financiers Mellerio, Greppi, Bettinelli. Cf. D. SELLA, C. CAPRA, *Il Ducato di Milano dal 1735 al 1796*, in *Storia d'Italia*, dir. Da G. Galasso, v. 11, Torino, Utet, 1984, pp. 268 et suiv. Cf. aussi C. A. VIANELLO, *Introduzione*, in P. Verri, *Considerazioni sul commercio dello Stato di Milano*, a c. di C. A. VIANELLO, Milano, Università L. Bocconi, 1939, p. vi, n.2.

⁴ P. NERI, *Relazione dello stato in cui si trova l'opera del censimento universale del ducato di Milano nel mese di maggio dell'anno 1750*, in *Illuministi italiani, Riformatori Lombardi piemontesi e toscani*, v. 1 - t. II, a c. di F. VENTURI, Milano-Napoli, Ricciardi, 1997, pp. 958-966.; Cf. aussi S. ZANINELLI, *Il nuovo censo dello stato di Milano dall'editto del 1718 al 1733*, « Vita e pensiero », Milano, 1963.

⁵ Voir, C. MOZZARELLI, *Per la storia del pubblico impiego nello stato moderno : il caso della Lombardia austriaca*, Giuffrè, Milano, 1972.

⁶ Cf. D. SELLA, C. CAPRA, « Il Monte di S. Teresa », in *Il Ducato di Milano...op. cit.*, p.295.

Dans le Milanais, le temps « calendrier »⁷ marque le tournant des années 1760. Le « fonctionnaire » devient ce personnage qui, avant tout, est fidèle à l'empire auquel souvent il doit tout, il est d'extraction sociale variée, il est doté d'une formation culturelle plus adéquate et il se fait l'interprète de la volonté supérieure sans oublier la sienne et ses désirs de réussite sociale ou de richesse. En cette époque, se forme une nouvelle classe dirigeante de grands commis, de techniciens, d'administrateurs. Des hommes cultivés, ouverts au dialogue avec les politiques et les philosophes. Le Milanais est en train de vivre une :

[...] Conjoncture politique exceptionnelle due à la convergence d'idées et des volontés d'hommes comme Kaunitz, Firmian, Giusti, Carli, Verri et, dans leur entourage, d'un solide groupe d'administrateurs relativement jeunes et préparés provenant des différentes régions de l'Italie du Nord et du centre⁸.

Selon la procédure d'usage, l'administration a utilisé sa stratégie de recrutement, en privilégiant le plus fidèle ou le plus modéré de ses serviteurs, celui qui s'allie avec le temps du pouvoir, qui sait ruser avec lui et qui évalue les possibilités des « écarts »⁹ donc des réformes. L'autre stratégie de contrôle de la hiérarchie d'état est celle, antique, du *divide et impera*. A partir des années 1760, une puissante et articulée hiérarchie d'état, souvent en contradiction avec elle-même, s'engage dans la gestion des réformes face à l'oligarchie milanaise, héritière des libertés mercantiles, farouchement attachée à son autonomie et hostile à tout changement. En l'absence d'une classe bourgeoise dynamique capable de saisir la pensée impériale et d'en soutenir les réalisations, les antagonismes des particularismes se traduisent en rivalités et conflits¹⁰ qui retardent l'exécution des réformes. Sans pouvoir parler de partis au sens moderne du terme, on voit s'affronter des tendances diverses dans le choix des procédures des réformes et aussi au sein des choix des hommes recrutés en vue de leur mise en oeuvre. Dans ce contexte, le prince de Kaunitz, en pensant peut-être à l'expérience anglaise de Joseph Addison, homme de lettres et ministre, essaye de diriger vers le projet de renouveau les nouvelles énergies qui se dégagent dans le Milanais, par la suite de la diffusion en Italie des idées nouvelles en matière culturelle, d'économie et de philosophie politique circulant déjà en Europe.

Nous savons que pendant dix ans, entre 1763 et 1774, on assiste à la brusque éclosion des Lumières en Italie, la période pendant laquelle on dit et on fait les choses les plus importantes aussi bien dans le domaine de la pensée, de l'expérimentation scientifique que dans celui des réformes politiques et économiques conçues en « laboratoires de recherche », champ d'application de la nouvelle philosophie de l'homme « en société »¹¹. A Milan, Pietro Verri, un jeune patricien en conflit avec l'autorité de son père - le sénateur Gabriele - de retour de la

⁷ P. RICŒUR, « Entre le temps vécu et le temps universel » in *Le temps raconté*, op. cit., p. 190.

⁸ F. VENTURI, « Gli uomini delle riforme : la Lombardia », in *Settecento riformatore V. L'Italia dei Lumi*, v. 1, *La rivoluzione di Corsica; Le grandi carestie degli anni 60. La Lombardia delle riforme*, pp. 425-834.

⁹ Cf. P. RICŒUR, *Du texte à l'action*, Paris, Seuil, 1986, p. 391. Le philosophe de l'histoire affirme que l'utopie, entendue comme fonction libératrice, « [...] Empêche l'horizon d'attente de fusionner avec le champ d'expérience. Ce qui maintient l'écart entre l'espérance et la tradition [...] ». Nous pensons que la fonction libératrice d'énergies de l'Etat, en Lombardie autrichienne, crée des écarts entre l'avenir et le passé sous forme de ruptures de la tradition. Dans cet espace, se situent les réformes.

¹⁰ Par exemple l'opposition entre Beltrame Cristiani et Pallavicini, ou l'animosité de Pallavicini vis-à-vis de Ferdinand Bonaventura von Harrach, gouverneur de la Lombardie en 1747, ou, plus tard, la mésentente entre Kaunitz et Firmian, Verri et Carli, etc. Cf. D. SELLA, C. CAPRA, « La crisi degli anni trenta e quaranta e l'avvio delle riforme » in *Il Ducato di Milano...*, op. cit., pp. 273 ; 281 ; 304.

¹¹ Expression souvent utilisée par Franco Venturi pour désigner l'homme du siècle des Lumières qui est inséré dans la société de son temps en tant qu'individu conscient de son statut et de son rôle.

guerre de Sept Ans, déçu et effrayé par l'expérience, cherche une « niche »¹² dans l'administration. Cette décision est issue à la fois de ses problèmes familiaux, de ses convictions et de ses études consacrées à la nouvelle science de l'économie politique, qu'il a « découverte » durant ses discussions situent avec son ami le lieutenant anglais Henry Lloyd¹³, un « aventurier-philosophe » rencontré sur les champs de bataille. En 1760, Aidé par Luigi Giusti, Pietro Verri est présenté à la cour en tant qu'aspirant à un poste. Cependant, il travaille à la première rédaction de son traité *Considerazioni sul Commercio dello Stato di Milano*¹⁴ car il pense que :

[...] Suivant les apparences on va penser à des réformes car la paix est faite ; on y a toujours pensé depuis deux siècles et constamment après les guerres ; les dettes prodigieuses de la maison d'Autriche maintenant la rendent indispensable. Pallavicini a été destiné pour la faire en Lombardie après la dernière guerre [...]. Tout ce qu'il a fait de bon c'est la distribution régulière de l'impôt qu'il a introduit, et la suppression d'une infinité de charges inutiles. Mon ouvrage ouvrira les yeux s'il est lu, et je ne manquerai pas de l'envoyer, pour qu'il le soit [...]¹⁵.

Selon l'usage, Pietro Verri va offrir son traité à Firmian et à Kaunitz. Un écrit de combat sous forme de narration historique d'influence « muratorienne »¹⁶, une vision économique encore mercantiliste où, aux problèmes que rencontre le commerce en 1762, le jeune écrivain propose des solutions politiques, abondant dans « le sens de la volonté » comme le dit Franco Venturi¹⁷ plus que dans celui de la liberté d'initiative de l'homme¹⁸.

¹² P. VERRI, *Memorie sincere*, Vienna, 24 gennaio 1760, in P. Verri, *Memorie. Scelta a cura di Enrica Agnesi*, Modena, Mucchi, 2001, p.118. Texte en italien. [...] Il convient que je pense de servir dans la carrière politique à laquelle voulait m'adresser M. le Comte Cristiani. Une charge dans quelque Cour de la moindre importance ferait l'affaire, si la solde suffisait aux frais ; le cas contraire, quelque charge à Milan, ou, au pire, être affecté auprès du nouveau Ministre Plénipotentiaire [...] si je pouvais obtenir de garder ma solde de capitaine [...]. Dans ma famille je n'aurais pas de reproches pour les frais soutenus, au contraire, j'aurais dans ma patrie tous les égards dus aux personnes proches du pouvoir ; toutes les affaires de Milan sont lâchées aux « docteurs » et pourtant le commerce, les finances, la monnaie, etc. ne me semblent pas des sujets pour les juriconsultes ; le talent de M. le Comte de Firmian pour nettoyer le pays pourrait peut-être contribuer à la réalisation de mon objectif [...]. D'autre part, ce temps actuel d'une guerre désastreuse n'est pas fait pour penser aux réformes. Moi-même, je n'ai pas lu de manière approfondie les textes de référence dans les spécialités où l'on pourrait me trouver une niche; il faut que je me prépare, existe ici une insigne bibliothèque, ouverte le matin, il faudra que je la fréquente et l'après midi [il faut] que je sois mondain, pour voir, pour saisir les occasions [...].

¹³ Cf. F. VENTURI, *Le vite incrociate di Henry Lloyd e Pietro Verri. Corso di Storia moderna, anno accademico 1976-77*, Torino, Tirrenia Stampatori, 1977.

¹⁴ P. VERRI, *Considerazioni sul commercio dello Stato di Milano*, a c. di C.A. VIANELLO, Milano, Università L. Bocconi, 1939.

¹⁵ P. VERRI, Lettre en français à Biffi du 23 novembre 1762, in *Ibid.*, *Introduzione*, p. x.

¹⁶ L'influence de « l'historien » Antonio Muratori sur la pensée et la méthode spéculative des philosophes italiens de l'époque est incontestable. Cf. la lettre de P. Verri, en italien, à G. Carli du 3 septembre 1761 : « [...] J'ai déjà rassemblé le matériel pour arriver jusqu'à la fin du siècle dernier et après dans le présent jusqu'à maintenant. Mon projet est de conclure la partie historique et après d'écrire une deuxième dissertation dans laquelle j'analyse les moyens utilisés jusqu'à maintenant pour rétablir le commerce. Cette partie sera suivie d'une troisième relative au projet des choses à faire aujourd'hui. » Cit. in C. CAPRA, *I progressi della ragione. Vita di Pietro Verri*, Bologna, Il Mulino, 2002, p. 167 et n. 92. L'ouvrage que nous citons a été précédé par le *Saggio della grandezza e decadenza del commercio di Milano sino al 1750*, dont l'auteur parle dans une de ses nombreuses écritures autobiographiques. Cf. P. VERRI, « Memorie sincere...da Milano 31 dicembre 1761 », in *Memorie...*, a c.di E. AGNESI, *op. cit.* p. 137.

¹⁷ F. VENTURI, *Gli uomini delle riforme...*, *op. cit.* p. 530. « [...] Il lui semblait d'avoir abondé dans le sens de la volonté, de la politique [...]

¹⁸ P. Verri, lettre en italien de Milan, 24 novembre 1770, in *Carteggio di Pietro e Alessandro Verri, dal 1766 al 1797*, a cura di E. GREPPI et di A. GIULINI, Milano, Cogliati, 1931, 5 vol., vol. IV, p. 71 : « [...] Jadis je croyais trop dans la politique; j'étais comme un médecin allemand qui pense de tout faire avec les remèdes ; dans

Voilà le résumé qu'en donne l'auteur dans un écrit autobiographique de 1763¹⁹.

[...] L'œuvre est accomplie, le livre est terminé. [...] Brièvement je vous dirai que la deuxième [partie] et divisée en cinq chapitres. D'abord j'examine dans les détails les sujets de l'exportation et de l'importation, d'où nous recevons, où nous envoyons et où nous transmettons la marchandise et nos produits et je rédige un bilan. Deuxièmement j'examine les lois qui règlent notre manufacture, je confronte les anciens statuts d'origine avec les lois postérieures héritage de la domination espagnole où je découvris les germes de la destruction et la sagesse des lois anciennes. Dans le troisième chapitre j'examine l'emmêlement de la direction du commerce entre le Tribunal de Provision²⁰, le Sénat, une Commission spécifique²¹ et des députations variées, faute de quoi, chacune partie travaillant indépendamment des autres, ces forces s'anéantissent et n'arrivent pas à se concerter. Après je passe à examiner les principes erronés qui se transmettent par tradition et qu'on garde comme de canons sacrés, la facilité d'accorder des privatives²², le système de lois contraignantes, prohibitives, péremptoires des prix au détriment de l'agriculture et de l'abondance. Enfin j'en arrive à parler de la Ferme et de l'influence qu'elle a eue et qu'elle a sur la destruction du commerce [...]. le remède que je propose est que la ferme arrivant à échéance d'ici deux ans, c'est-à-dire à la fin de 1765, on place les droits régaliens en apanage de l'administration royale et que le souverain s'attribue les gros gains que jusqu'ici se sont attribués les fermiers. Je propose qu'on institue une Chambre de Commerce avec un président et quatre conseillers. Durant la première année, ils seront très occupés à mettre en marche le système. La deuxième année, devenus plus expérimentés, ils œuvreront à l'établissement d'un tarif²³ plus clair, simple et adapté aux besoins de l'Etat. Durant la troisième année, ils passeront à examiner les lois du commerce qui règlent les corporations et les impôts qui les concernent. Ils étudieront les réformes utiles et rédigeront un petit code du commerce pour empêcher les litiges et raccourcir les procédures. Durant la quatrième année, ils pourront réglementer les entrées et présider aux affaires commerciales et veiller à que tout soit en ordre, que le faible ne soit pas opprimé par le puissant et qu'on fournisse des aides et des subventions aux manufactures. En bref, voici mon plan. Il me semble que les idées ne doivent pas être poétiques si l'on a envie de faire du bien. Le livre ira à Vienne. [...]

Malgré son caractère schématique, ce texte, tout en étant fort critique, met bien en évidence le programme d'intervention de Verri au sein du laboratoire des réformes en Lombardie autrichienne. La forte personnalité de l'auteur, ses capacités d'analyse des faits et des comportements sociaux, sa connaissance du terrain et des hommes, sa finesse d'esprit et son pragmatisme unis à une grande ambition et à une tendance au pessimisme nourrie de culture philosophique et littéraire, laissent entrevoir l'homme politique à venir et le philosophe *in nuce*. Dans cet ouvrage se révèle avec éclat sa conviction de l'utilité de la réforme économique et de l'intervention politique pour briser les obstacles et faciliter les procédures.

le métier il faut douter beaucoup, laisser tout faire à l'homme et se servir de la loi en soutenant le naturel cours de l'homme, sans l'heurter de face ou le pousser dans le dos. »

¹⁹ P. VERRI, « Memorie sincere...da Milano 2 maggio 1763 » In P. VERRI, *Memorie a c. di E. Agnesi, op. cit.*, p. 146. Texte en italien.

²⁰ De la gestion des stocks.

²¹ Verri utilise le mot « Giunta ».

²² Monopoles.

²³ Le tarif – liste des prix maximum.

Certes sa pensée va évoluer, s'enrichir des données de l'expérience, de l'*usus*. En 1767, nous connaissons sa bataille menée au sein du Conseil d'économie pour la libre circulation des grains. Une réforme qui aurait permis de changer la pratique et la législation de l'annone depuis longtemps en train d'étouffer l'agriculture et favorisant la contrebande dans un pays qui ne connaissait pas de pénurie mais pas non plus de bénéfices. Avec le temps, sa position vis-à-vis des fermiers se fera plus nuancée mais il demeurera toujours en alerte contre la spéculation et la corruption. L'ouvrage sur le commerce sera remanié, augmenté, jusqu'à n'être jamais publié de son vivant, et enfin confluera dans ses *Meditazioni sull'economia politica* de 1771²⁴. Cet ouvrage valide la conviction de Verri quant à l'importance de l'analyse politique en tant qu'outil conceptuel indispensable pour comprendre le réel et les éléments du changement de la société. Dans ce contexte, son engagement personnel au sein du gouvernement devient un élément actif du processus des réformes. Sa décision d'intervenir de manière théorique et pragmatique dans les questions de la monnaie, de la Ferme, de l'évolution des projets de l'Annone et dans les autres chantiers des réformes vient de ses spéculations morales, politiques et de sa connaissance des dossiers. On voit bien que les réformes représentent pour Verri des étapes du renouvellement de la société et du parcours vers la conquête de la « liberté civile » entendue comme stabilité, équilibre, bien-être de la communauté reposant sur un système législatif efficace. Inspiré encore une fois par l'exemple anglais et par les idées de son ami Henry Lloyd - de passage à Milan en 1768 - Verri rédige un ouvrage d'économie politique prenant sa source à la fois dans l'utilitarisme écossais, chez Montesquieu et les économistes français, ou encore dans les théories de l'homme en société qui traversent son temps : de Rousseau aux physiocrates jusqu'à Beccaria et naturellement à Lloyd, qui dans son ouvrage *Essais philosophiques sur les gouvernements*²⁵ s'attarde sur les conditions psychologiques et anthropologiques de l'acte économique au sein des sociétés en évolution. Verri se concentre sur les mécanismes économiques internes à cette évolution. Un des principes fondamentaux de sa pensée est l'étude de l'origine et du développement de la valeur universelle.

La fonction de la monnaie comme valeur et marchandise universelle devait porter Verri à analyser toutes les possibilités d'enrichissement et d'appauvrissement de l'Etat. De la théorie de la valeur découle celle du commerce et, dans ce domaine, Verri est le premier à aborder le principe et le fondement de ce phénomène économique et social, dont il met en évidence le principe fondamental :

[...] Puisque tout contrat consiste dans la translation de la propriété, ainsi le commerce, considéré physiquement, recèle en soi le transport des marchandises d'un lieu à l'autre. Ce transport se fait en proportion avec l'utilité de le faire. L'utilité en question se mesure en rapport de la diversité du prix de la marchandise [...] Quand nous aurons bien appris les éléments qui forment le prix des choses, on aura connu le principe fondamental du commerce [...] ²⁶.

Dans son ouvrage, Verri insiste sur l'utilité du libre commerce en tant qu'élément dynamique qui place le produit dans la main du consommateur, ouvre des perspectives d'enrichissement, et favorise la libre circulation des biens et des savoirs. Sa définition de la monnaie en tant que marchandise universelle augmentant le commerce et donc la richesse, ses réflexions sur les mobiles philosophiques et psychologiques des hommes poussés à l'action par la douleur et

²⁴ P. VERRI, *Meditazioni sulla economia politica*, a c. di Renzo De Felice. Saggio storico di Franco Venturi. Premessa di David Bidussa, Milano, Mondadori, 1998.

²⁵ Cit. in F. VENTURI, *Le vite incrociate...*, op. cit., p. 26 et suiv.

²⁶ *Ibid.*, pp. 26-27.

l'envie de rachat, tout le corpus de ses théories économiques - d'inspiration humaniste et d'un libéralisme progressiste - liées à son engagement d'administrateur-réformateur, enfin une écriture particulièrement soignée, font de son ouvrage un véritable traité d'économie politique, au demeurant très novateur. A son époque, cet ouvrage se distingue par son intelligence et sa cohérence parmi la foisonnante production d'essais dans la matière ; à plus long terme, il va occuper une place importante au sein de l'histoire de la pensée économique. Verri, Beccaria et Galiani²⁷, considérés par les spécialistes parmi les précurseurs de la science nouvelle, vont influencer la pensée des économistes à venir comme Jean Baptiste Say²⁸.

Grâce au temps vécu en synchronie avec le procédé des réformes, Verri peut bâtir les fondements de sa pensée économique. Le 31 janvier 1764 il est convoqué par le plénipotentiaire Firmian qui lui annonce sa nomination, sans solde, en tant que membre de la « Giunta », le nouveau Conseil économique²⁹ qui doit régler la question délicate et difficile de la Ferme, la *Ferma*, qui pesait énormément sur les habitants mais qui enrichissait les caisses de l'empire. Le prince de Kaunitz, en comptant sur des fonctionnaires fidèles à la couronne et venant d'autres contrées italiennes et sur ce jeune aristocrate cultivé et prêt à collaborer avec le gouvernement réformateur de Vienne, peut commencer la réforme des impôts indirects, en modifiant le système des marchés publics. La *Giunta* va faciliter l'entreprise du sel avec un nouveau système de transport interne et réduire le nombre des impôts sur le commerce à l'intérieur du pays, tout en s'appliquant à satisfaire aux exigences et aux problèmes du capitalisme interne au pays et en formant un plan pour une Ferme mixte, qui devait garantir les intérêts de l'Etat et également protéger les contribuables des vexations des fermiers. En ce premier temps des réformes le projet de Verri et celui de Vienne avancent en synchronie. A partir de ce moment et jusqu'en 1771, l'engagement critique - dans le sens de dialectique - de Pietro Verri au sein du gouvernement devient de plus en plus important ainsi que son activité d'écrivain. En 1762, par hasard, il avait dépouillé méticuleusement et étudié les anciens documents comptables des importations et des exportations du Milanais³⁰ qu'il a pu consulter grâce à l'aide discrète de quelque fonctionnaire bienveillant. Maintenant il peut intervenir

²⁷ Cf. F. GALIANI, *Della moneta = De la monnaie, édité et traduit sous la direction de A.Tiran. Traduction coordonnée par A.Machet*, Paris, Economica, 2005.

²⁸ Cf. J.A. SCHUMPETER, *Histoire de l'analyse économique*, 3 v., Paris, Gallimard, 1983, v. 1, pp; 253-254. « [...] Le comte Pietro Verri, qui était un agent de l'administration autrichienne de Milan - et non pas un enseignant - doit être inclus dans toute liste des plus grands économistes. Mais quoiqu'il soit facile de passer en revue ses recommandations diverses en matière de politique - qui constituaient pour lui l'essentiel ; dans la préface de son œuvre principale il s'exclame : *potessi io dire qualche cosa di utile, potessi io farla* (combien je souhaite dire quelque chose d'utile, mais plus encore le faire !) - il est moins facile de donner une idée de son apport purement scientifique [...] les *Meditations sur l'économie politique* [...] présentent une synthèse puissante, ces œuvres contiennent beaucoup de contributions originales (parmi lesquelles sa courbe de demande à débours constant). Entre autres choses, il avait une conception claire, sinon développée, de l'équilibre économique basé, en dernière analyse, sur le « calcul des plaisirs et des douleurs » (il anticipe la formulation de Jevons) et était dans ce domaine plutôt supérieur qu'inférieur à A. Smith. Il fit non seulement d'importantes recherches historiques, mais il fut un véritable économétricien – par exemple il fut l'un des premiers économistes à calculer une balance des paiements – c'est-à-dire qu'il savait combiner la recherche des faits et la théorie dans un ensemble cohérent : le problème méthodologique qui a agité les générations futures d'économistes, il l'avait résolu pour lui-même avec succès. [...]. Sur l'influence de Verri sur J. B. Say, voir A. TIRAN, « Notes sur J.B.Say et les économistes italiens », in *Il pensiero economico italiano*, n° 2, 2000, pp. 185-198 (N° spécial sous la direction de M. BIANCHINI et A. TIRAN).

²⁹ Cf. C. CAPRA, « Industrioso epicureo » in *I progressi della ragione. Vita di Pietro Verri*, Bologna, Il Mulino, 2002, p. 249 et suiv.

³⁰ P. VERRI, « Memorie sincere... da Milano 6 aprile 1762 » in P. Verri, *Memorie... a c. di E. Agnesi, op.cit.* p. 140. « [...] Un autre homme de bien me confie le dépouillement de toutes les marchandises soumises aux droits de douane d'entrée et de sortie, car ce dépouillement de deux mille et plus écritures, réalisé par compte de M. le Comte Cristiani, resta inutilisé à cause de la mort de Cristiani. Jamais on a fait la synthèse de ce travail et j'aurais de quoi l'utiliser pour le premier bilan des importations et des exportations qu'on va faire en ce pays.[...]

concrètement au sein de la *Giunta* sur le thème, épineux, de l'affranchissement des droits d'importations et d'exportation dans les provinces du Milanais et de leur retombée sur le commerce et donc sur l'enrichissement de l'Etat. Il diffuse, en interne à la *Giunta*, le *Bilan du commerce*³¹ d'où émerge une image assez négative des transactions commerciales en Lombardie.

Ce document lui attire les critiques des fermiers³² dont la gestion venait d'être mise en cause, celles des techniciens du secteur qui ne considéraient pas la situation comme si grave et de Kaunitz qui voyait dans ce document une attaque contre la gestion centrale de l'Etat³³. Mais désormais la question de la réforme du commerce avait été percée à jour. Le gouvernement se vit obligé d'intervenir pour dissiper les doutes et éclaircir les chiffres brandis par les parties adverses. En 1764, le gouvernement confie à Pietro Verri et au comte Meraviglia Mantegazza la rédaction d'un nouveau bilan, cette fois-ci à caractère officiel, des importations et des exportations de l'Etat. Ce nouveau bilan, élaboré par Verri et ses assistants, est le fruit de l'immense travail de dépouillement systématique de tous les documents comptables accumulés dans les dicastères durant les années précédant l'arrivée de Verri. Selon l'esprit du nouveau fonctionnaire, le bilan est rédigé en forme claire et rationnelle. Ce travail met en évidence la nécessité pour le gouvernement de se doter de ce genre d'outils d'intervention lors des crises de l'économie nationale. En 1765, Verri est nommé conseiller délégué pour l'administration de la Ferme mixte en tant que représentant des intérêts de l'Etat. La même année le gouvernement crée un nouvel organisme de gestion : le *Supremo Consiglio d'Economia* dont Verri fait partie.

Commence alors pour lui une période d'engagement majeur dans l'administration : sa nomination au sein de ce nouvel organisme, charge qu'il occupe en même temps que celle de représentant du gouvernement dans la direction de la Ferme mixte, et la tâche qui lui est confiée de rédiger en 1767 la liste détaillée - terminée à la fin de 1770 - des droits régaliens aliénés à racheter et de les administrer ensuite au fur et à mesure de leur rachat, vont l'occuper à temps plein durant une longue période. Il sera également l'un des protagonistes de la bataille menée en matière d'annone contre les idées protectionnistes de son ancien ami le président Gianrinaldo Carli, un Istrien soutenu par Firmian et son éternel rival. Suit pour Verri la nomination, à la fin de 1770, en tant que membre de la Commission provisoire remplaçant les fermiers dans la gestion des impôts indirects. Il est intéressant de noter ce dualisme Carli-Verri³⁴ car il révèle les aspects cachés de la politique gouvernementale, surtout sa « frilosité »

³¹ C. f. C. CAPRA « Industrioso epicureo » in *I progressi della ragione... op. cit.*, p. 237, n. 10; P. Verri, *Bilanci generali del commercio dello Stato di Milano*, a c. di L. Einaudi, Torino, 1932. Cf. aussi P. Verri, « Memorie sincere » in P. VERRI, *Memorie... a c. di E. Agnesi, op. cit.* pp. 149-152.

³² Antonio Greppi, Giacomo Mellerio. L'écrivain turinois Giuseppe Baretti, proche de Greppi, critique violemment le document de Verri dans son journal *La Frusta letteraria* du 1^{er} août 1764. Voir Maria G. VITALI-VOLANT, « La fureur polémique d'Aristarco Scannabue (alias Giuseppe Baretti, Turin 1719-Londres 1789) protagoniste de la Frusta letteraria. Un témoignage de la crise des Lumières italiennes », in *Le XVIII^e, un siècle de décadence ?*, Bruxelles ULB, 2006, p. 176 et n. 67 (Etudes sur le 18^e siècle, t. 34).

³³ Pietro Verri fut blâmé et accusé de nuire à l'Etat par Kaunitz. On lui laissa croire d'être en disgrâce. De fait, sa « sincérité » fut considérée mal placée mais, au fond, son excellent travail fut apprécié par Kaunitz qui lui envoya une lettre de réprobation et, en même temps, pensait à lui pour une nouvelle charge dans l'administration. Cette histoire compliquée montre assez bien la stratégie d'emprise du gouvernement sur les fonctionnaires des provinces : aux sursis d'autonomie on oppose le blâme public tout en appréciant, en interne, le courage et l'intelligence du fonctionnaire. Voir C. CAPRA, *I progressi della ragione. Vita di Pietro Verri, op. cit.*, p.241 et n.22.

³⁴ Qui reproduit l'opposition, beaucoup plus nuancée et dissimulée, entre Firmian et Kaunitz. Cf. R. Pasta, « *Nugae academicae* : divagazioni su Beccaria, le riforme e l'Illuminismo » in *Cesare Beccaria. La pratica dei Lumi*, Atti del convegno 4 marzo 1997, a c. di V. FERRONE e G. FRANCONI, Firenze, Olschki, 2000, p. 157.

vis-à-vis des philosophes de la taille de Verri dont on craint le radicalisme, l'ambition, l'appartenance à l'aristocratie milanaise, éternel adversaire à mater. Carli prendra toujours une mesure d'avance sur Verri car il est un administrateur capable et d'une fidélité sans faille - et sans critique - vis-à-vis de l'Empire et, en profondeur, un modéré. Tiède admirateur des Lumières, il considérait comme une « chimère l'indépendance naturelle de l'homme »³⁵ et la monarchie comme « le vrai équilibre politique et morale avec la société »³⁶, l'absolutisme étant à ses yeux le seul remède à la corruption de la société. Bon écrivain en matière d'économie et d'histoire, il est également un fin et savant contradicteur. Sa rivalité avec lui est l'élément dialectique qui obligera Verri à élaborer une stratégie de pouvoir diversifiée. En profondeur, les positions de Verri se nourrissent de l'esprit de liberté de l'individu, concept naturellement favorable à la liberté d'échange, d'initiative économique, et de circulation des biens et des personnes. Des propositions non parfaitement accordées à la philosophie des réformes du despotisme éclairé des Habsbourg. Mais le combat passionné de Verri continue malgré les déceptions. En 1768, il espère devenir « [...] Chef de la ferme, d'être élu conseiller d'Etat avec une digne rémunération.³⁷ Il espère avoir du pouvoir pour éliminer les privilèges des spéculateurs et des *optimates*. Guidé par son scepticisme, il fait de l'absolutisme une « nécessité transitoire » car il faut « un dictateur pour réformer »³⁸. Dans ce temps un peu « frénétique »³⁹ Pietro Verri participe à plusieurs Commissions de travail⁴⁰ et nous avons ses relations en matière de gestion des droits de douane, de voirie, autour du projet pour dissoudre les corporations, ou en vue de réformer l'administration des finances. Dans une lettre⁴¹ à son frère Alessandro de 1770, il affirme : « [...] Même quand je rêve j'ai en tête les affaires qui m'occupent en ce moment ». ⁴² Mais la stratégie politique de Pietro Verri, en tant qu'homme des Lumières à part entière, est dictée par une philosophie morale et civile de renouvellement global de la société. Dans son plan de reconstruction sociale et politique, il est conscient de l'importance de l'information, outil moderne réformant l'opinion publique⁴³, à entendre ici par l'élite des hommes et des femmes qui comptent dans la petite société milanaise et, plus haut, au sein de la hiérarchie de l'empire. En 1762, Pietro Verri, qui avait fait partie de l'académie des *Trasformati*, fonde à Milan, l'*Accademia dei Pugni*, l'académie des « Coups de Poings ».

[...] Il est en train de se former chez moi une compagnie choisie de jeunes de talent. Parmi eux, je veux vous signaler un certain marquis Beccaria fils de famille de 25 ans. Son esprit et son imagination très vive ajoutée à une profonde connaissance du cœur humain font de lui un homme de mérite singulier. [...] Il est

³⁵ F.VENTURI, *Gli uomini delle riforme : la Lombardia*, op. cit., p.795.

³⁶ *Ibid.*, p. 797.

³⁷ Lettre de P. Verri à A. Verri du 13 juillet 1768, cit. in C. CAPRA, « Il gruppo del Caffè e le riforme » in *Cesare Beccaria. La pratica dei Lumi...*, op. cit., p. 73 et n.30.

³⁸ *Ibid.*, p. 74.

³⁹ *Ibid.*, p. 72.

⁴⁰ *Les Consulte*.

⁴¹ La richissime correspondance des frères Verri est l'un des documents les plus importants de la seconde moitié du XVIII^e siècle en Europe.

⁴² Lettre de P. Verri à A. Verri, in *Carteggio*, op. cit., v. III, p. 143.

⁴³ Pour l'idée d'opinion publique à l'époque de P. Verri, voir C. CAPRA, « 'L'opinione regina del mondo'. Percorsi dell'evoluzione politica e intellettuale di Pietro Verri », in *Letteratura italiana e cultura europea tra Illuminismo e Romanticismo, Atti del Convegno Internazionale di Studi, Padova-Venezia, 11-13 maggio 2000*, a c. di Giulio SANTATO, Genève, Droz, 2003, p. 115. Voir aussi, E.TORTAROLO, "Opinione pubblica e Illuminismo italiano. Qualche punto di lettura" in *Cesare Beccaria. La pratica dei Lumi*, op. cit., pp. 127 - 138.

un algébriste averti, un bon écrivain, une tête faite pour trouver de nouvelles solutions si l'inertie et la mélancolie ne l'étouffent pas⁴⁴.

Dans un de ses nombreux écrits autobiographiques, Pietro Verri dessine un portrait flatteur de Beccaria mais avec des ombres. Les nouveaux académiciens sont, en grande partie, issus de l'aristocratie milanaise ou des classes aisées, ils s'appellent Luigi Lambertenghi, Giambattista Biffi, Alfonso Longo, Giuseppe Menafoglio, Giuseppe Visconti di Saliceto, Pietro Secchi, Sebastiano Franci et Alessandro Verri, le frère cadet de Pietro. En ce moment, ils font de la nouvelle Académie un lieu de formation et d'entraînement civil ; une partie d'entre eux ira rejoindre les rangs des hauts fonctionnaires d'Etat. Dans leur temps de révolte contre la société des « pères », ils lisent et commentent les ouvrages des Encyclopédistes, des « économistes » et des philosophes anglais. Leur renommée devient matière de curiosité et d'inquiétude à Milan et à Vienne. Les membres des *Pugni* se donnent aussi des surnoms empruntés à l'histoire romaine. Parmi eux, Pietro Verri est *Lucius Silla*, le dictateur, Cesare Beccaria est *Titus Pomponius Atticus*. Nous avançons l'hypothèse que le choix de ces surnoms n'est pas anodin. La tradition veut que le vrai *Atticus*, issu d'une famille aristocratique, ait été un homme d'une grande intelligence d'esprit et de cœur. Lors de son séjour à Athènes, il démontra un grand sens de l'Etat et une grande disponibilité vis-à-vis des besoins des concitoyens sans s'offusquer de leurs faiblesses. Il pratiquait les lettres et l'épicurisme, mais s'abstint de la politique en tant que pratique, lui préférant la sagesse, même s'il appartenait aux *optimates*.

La similitude avec Cesare Beccaria est frappante : au collège des Jésuites de sa jeunesse on l'appelait « *Il Newtoncino* » pour la finesse de son esprit. Son rattachement à une certaine forme d'épicurisme⁴⁵ est attesté par ses écrits, privés et publics, son sens de l'Etat et sa *pietas* vis-à-vis des faiblesses humaines - y compris les siennes - seront avérées par son engagement de philosophe et d'homme public participant à la tentative de réformes dans son pays.

Mais revenons à ce temps. De 1764 à 1766, le projet de Pietro Verri d'influencer l'opinion publique - qu'il définit comme la « reine du monde » - a besoin d'un outil plus performant. Des *Pugni* il passe à la direction du périodique « *Il Caffè* » qui commence à paraître quand ses collaborateurs sont déjà des philosophes-écrivains célèbres. Pietro Verri a publié en 1763 ses *Meditazioni sulla felicità*⁴⁶, Gianrinaldo Carli s'est déjà rendu célèbre avec l'étude sur les

⁴⁴ P. VERRI, « Memorie sincere... Milano, 6 aprile 1762 », in P. VERRI, *Memorie...*, a c. di E. Agnesi, *op.cit.*, pp. 139-140. Texte en italien.

⁴⁵ Cf. La définition de l'épicurisme dans l'*Encyclopedie*, pp. 779- 780. « [...] La doctrine d'Epicure. [...] L'homme est né pour penser et pour agir, et la philosophie se fait pour régler l'entendement et la volonté de l'homme : tout ce qui s'écarte de ce but, est frivole. Le bonheur s'acquiert par l'exercice de la raison, la pratique de la vertu, et l'usage modéré des plaisirs [...] et Beccaria : « Oh ! vertu, vertu, tu n'es pas un vain nom ; tu es une passion qui remplit les cœurs sensibles, une passion aussi forte que l'amour, le redoutable amour qui fait tant de mal et tant de bien aux mortels [...] L'enthousiasme de la vertu fait mon bonheur [...] », cit. in F. VENTURI, « Cesare Beccaria, nota introduttiva » in *Illuministi italiani...*, *op. cit.*, v. 1, t. 1, pp. 4 – 5. Cf. aussi C. BECCARIA, *Beccaria a André Morellet (Milano, 26 gennaio 1766)*, lettre n. 68, *Edizione nazionale delle opere di Cesare Beccaria*, v. IV, « Carteggio, parte I (1758 – 1768) » a c. di C. CAPRA, R. PASTA e F. PINO PONGOLINI, Milano, Mediobanca, 1994, pp. 219-228. Ce document est écrit en italien par l'auteur, mais, dans l'édition de la correspondance de Beccaria, la lettre se présente de façon incomplète. La partie qui manque à l'original a été introduite, en français, depuis les copies manuscrites du secrétaire de Morellet, Poullard. L'autre transcription française est de l'idéologue P. L. Roederer, qui édite en français le *Traité des délits et des peines* en 1797.

⁴⁶ P.VERRI, *Meditazioni sulla felicità*, anonyme, Livourne, 1763. L'ouvrage, remanié et augmenté sera republié en 1781 avec le titre de *Discorso sulla felicità*.

monnaies en Italie⁴⁷. Cesare Beccaria a publié *Dei disordini e dei rimedi delle monete*⁴⁸, un essai fort critique sur la valeur des monnaies et les problèmes de change dans le Milanais. Avec cet ouvrage, Beccaria fait son entrée fracassante sur la scène. Il est critiqué⁴⁹, attaqué par les spécialistes, pourtant son travail est novateur et rentre dans le débat des réformes.

A la parution du premier numéro de *Il Caffè*, en juin 1764, la ligne éditoriale de la publication est claire: on opte pour le journalisme afin d'affirmer un militantisme désireux d'œuvrer à la diffusion des Lumières en vue du bien public et dans une perspective cosmopolite. La source d'inspiration des publicistes de *Il Caffè* est le périodique anglais *The Spectator*, le nouveau journal de la bourgeoisie anglaise émergente, dirigé par Addison et Steele. Les « caffettistes » ne s'intéressent pas aux mots mais aux idées, aux choses⁵⁰. L'écriture, ainsi finalisée, est conçue comme un moment du processus d'évolution qui, accompagné par d'opportunes réformes, mènera l'humanité sur la voie du progrès, vers le bonheur. Quoi de plus utile au bien des hommes que la connaissance des principes qui régissent leur convivialité et leurs échanges ? Le droit et l'économie, piliers de la politique sont donc privilégiés⁵¹. Viennent ensuite les sciences physiques et naturelles⁵² qui, révélant les secrets de la nature, permettent à l'homme de mieux la dominer et d'augmenter son bien-être. L'attention de la revue aux domaines scientifiques témoigne d'un autre aspect du changement culturel qui se manifeste au sein du laboratoire des réformes en Lombardie autrichienne, celui de la pratique des sciences. Parallèlement à l'éclosion et à la diffusion de la culture scientifique des Lumières, le gouvernement autrichien devient une référence pour les divulgateurs et les expérimentateurs européens. A Vienne et dans les provinces de l'empire, l'administration s'engage dans une réflexion approfondie relativement aux nouvelles découvertes scientifiques, tant pour des raisons politiques et administratives que philosophiques car des hommes comme Kaunitz, Firmian ou l'empereur Joseph II lui-même, sont imbus des idées de leur siècle. En Italie, le binôme « science et réforme » devient difficile à séparer et indispensable pour comprendre le changement qui traverse les territoires italiens à l'époque de Marie-Thérèse et de Joseph II. Ainsi, la Lombardie devient un terrain d'échange et de spéculation scientifique où *Il buon governo* soutient, parfois de manière contradictoire et contrastée, des hommes de sciences comme Paolo Frisi, mathématicien de renommée européenne et collaborateur de *Il Caffè*, Felice Fontana, les médecins Alessandro Brambilla et Pietro Moscati, Alessandro Volta, Lazzaro Spallanzani à Modène et tant d'autres illustres savants⁵³.

Dans le contexte de la nouvelle revue de Pietro Verri, la littérature a aussi son utilité : la république internationale des lettres décroïssonne les particularismes locaux et nationaux. L'utilitarisme du contenu, le critère de réinvestissement de l'information dans la pratique

⁴⁷ G. CARLI, *Delle monete e delle Istituzioni delle Zecche d'Italia*, 4 t., Venezia, 1754 -1760.

⁴⁸ C. BECCARIA, *Dei disordini e dei rimedi delle monete nello stato di Milano nell'anno 1762*, Lucca, Giuntini, 1762.

⁴⁹ Cf. « Il Caffè » tra Milano e l'Europa » in « *Il Caffè* » 1764 – 1766, a c. di G. FRANCONI e S. ROMAGNOLI, Torino, Bollati e Boringhieri, 1993, p. xiv.

⁵⁰ A. VERRI, « Rinuncia avanti notaio degli autori del presente foglio periodico al Vocabolario della Crusca » in « *Il Caffè* » 1764 -1766, *op. cit.*, p.49. «[...] Nous considérons que c'est une chose raisonnable que les mots servent aux idées mais non les idées aux mots [...] ».

⁵¹ Voir entre autres, P. VERRI, « Elementi del commercio », in « *Il Caffè* », *op. cit.*, 1993, p.30 ; A. Longo, « Osservazioni sui fidecommissi », *Ibid.*, p.115 ; S. FRANCI, « Alcuni pensieri politici », *Ibid.*, p.143 et la série d'articles juridiques de Pietro Verri.

⁵² Parmi d'autres, voir G. VISCONTI DI SALICETO, « Osservazioni meteorologiche fatte in Milano ; Sul clima », in « *Il Caffè* », *op. cit.* 1993, p.106 ; P. FRISI, « Degli influssi lunari », *Ibid.*, p. 291 et « Saggio sul Galileo », *Ibid.*, p.431 ; P. VERRI, « Sull'innesto del vaiuolo », *Ibid.*, p.756.

⁵³ Cf. F. VENTURI, *Les hommes des réformes...*, *op. cit.*, pp. 577-582.

éloigne l'article journalistique de l'abstraction et de la tentation contemplative pour l'orienter vers un discours dense d'action réformiste. C'est un des traits distinctifs de *Il Caffè*. Au sein du frétilant milieu des *Pugni* et de *Il Caffè*, naît le projet d'un ouvrage qui radicaliserait la réforme de la législation criminelle. Ce projet répond à l'exigence des « caffettistes » de s'investir dans la société en tant qu'inventeurs solutions politiques alternatives, émanant toujours du trône mais bâties contre les privilèges des pouvoirs intermédiaires qui contrôlent et manipulent les institutions et qui s'interposent entre la monarchie et les nouvelles instances. Au sein d'une monarchie absolue qui se sert de la tentative de réforme pour réaffirmer son pouvoir face aux particularismes, qui ouvre un dialogue avec les catégories émergentes de la société, surtout avec les hommes de sciences et avec les philosophes, qui partage avec eux un instant exceptionnel de convergence d'intérêts, surgit cet ouvrage éminemment politique⁵⁴, conçu dans une forme philosophique irréprochable, qui s'appelle *Dei delitti e delle pene*. La responsabilité morale de l'ouvrage : tout le groupe des *Pugni* et de *Il Caffè* ; l'auteur : un jeune réformateur juriste de 26 ans : Cesare Beccaria, marquis Bonesana.

Dans sa lettre à Morellet du 26 janvier 1766, le jeune auteur parle de ses principaux inspirateurs:

[...] L'époque de ma conversion à la philosophie remonte, il y a cinq ans, à la lecture des *Lettres persanes*. Le second ouvrage qui acheva la révolution dans mon esprit est celui de M. Helvétius. C'est lui qui m'a poussé avec force dans le chemin de la vérité et qui a le premier réveillé mon attention sur l'aveuglement et le malheur de l'humanité. Je dois à la lecture de l'*Esprit* une grande partie de mes idées. Le sublime ouvrage de Buffon m'a ouvert le sanctuaire de la nature [...] ce que j'ai pu lire jusqu'à présent de M. Diderot [...] m'a paru rempli d'idées et de chaleur [...] La métaphysique profonde de M. Hume, la vérité et la nouveauté de ses vues m'ont étonné, et éclairé mon esprit. [...] Que vous dirai-je des ouvrages philosophiques de M. d'Alembert ? [...] J'ai puisé aussi beaucoup d'instruction dans les ouvrages de l'abbé de Condillac [...]⁵⁵.

Beccaria choisit, sélectionne, coordonne de façon originale les éléments tirés de ces penseurs et écrivains et construit sa vision personnelle en l'organisant sur la base des théories de l'utilitarisme de Hume⁵⁶ et surtout d'Helvétius⁵⁷. Sa vision de la loi et de la réalité sociale vibre entre ces deux pôles de référence. Son originalité consiste à concentrer les vues de sa philosophie sur la législation pénale. A chaque ligne apparaît sa conception de la loi, de la propriété, de la société, de l'histoire et du développement économique de l'humanité, mais cette conception a trouvé le moyen de se greffer sur la réalité. L'analyse de la société est contenue dans les problèmes de la criminalité, de la punition, de la prévention. Une réforme radicale du droit pénal qui contient *in nuce* le problème de la transformation de toute la

⁵⁴ Sur la question de la nature politique du texte de Beccaria, cf. R. PASTA, « Nugae academicae ... », in *La pratica dei Lumi...*, op. cit., p.139.

⁵⁵ Beccaria a rencontré Etienne Bonnot de Condillac à Milan et le philosophe français lui envoie des lettres à propos de son ouvrage *Dei delitti...* Dans une lettre envoyée de Parme à Beccaria le 29 novembre 1765, Condillac qualifie le philosophe italien « [...] Une ame honnête et sensible [...] », in *Etienne Bonnot de Condillac a Beccaria, Parma, 29 novembre 1765, lettre n.53*, in *Edizione Nazionale...op. cit.*, v. IV, « Carteggio... », op. cit. », p. 156.

⁵⁶ Beccaria avait lu l'ouvrage monumental de Hume *History of England*, publié à Londres en 6 volumes entre 1754 et 1762, dans la version française imprimée à Amsterdam en 18 volumes, de 1763 à 1766 : *Histoire d'Angleterre, depuis l'invasion de Jules César jusqu'à l'avènement de Henry VII...traduit de l'anglais par par Madame B.*

⁵⁷ Surtout l'ouvrage de C.A. HELVETIUS, *De l'esprit*, publié en 1758.

structure sociale. L'autre mérite de Beccaria est d'avoir analysé et synthétisé les théories venues de la tradition juridique italienne de la Renaissance⁵⁸ et d'avoir influencé l'élaboration de textes législatifs conformes à la nouvelle mentalité des Lumières dans d'autres états italiens. Signe que la vague d'enthousiasme à propos du « manifeste » milanais réussit à entraîner dans son sillage les énergies latentes éveillées par les projets des réformes des différents gouvernements.

Avec ce livre, Beccaria se mesure avec les institutions bravant le pouvoir de l'Ancien Régime et des régimes de tous les temps. Tout en restant dans le même contexte que les oeuvres de Pietro Verri et des autres membres des *Pugni*, ce petit traité continue à habiter son temps, et est en lui-même une accélération du temps, une fracture de l'histoire, un changement radical qui dépasse le contenu des réformes de la monarchie des Habsbourg. C'est pour cela que le temps de l'ouvrage de Beccaria se place dans l'« universel » car il est porteur de la réforme « beccarienne », constamment déclinée au présent et sujet encore vivant. Malgré le succès international de l'ouvrage de Beccaria et l'application d'un nouveau code pénal en Toscane en 1786, bâti sur le modèle « beccarien » avec cependant des variantes sur le pouvoir confié aux juges, en Lombardie l'on continue d'appliquer la peine de mort et il faudra attendre jusqu'en 1792 la révision du code de procédure pénale. Comme dans le cas de Verri, l'apport des talents, des « hommes de génie » au renouvellement peine à s'imposer car l'absolutisme règne dans son temps et le « réformisme » doit compter avec les inévitables compromis qu'entraîne l'exercice du pouvoir.

Nous avançons l'hypothèse que l'effort fourni pour la conception de cet ouvrage, ainsi que la conscience de l'extraordinaire fortune critique que celui-ci allait connaître, en quelque sorte ont consommé les énergies de L'« Ami de la bienheureuse solitude »⁵⁹. A partir de là, en effet, Beccaria va se réfugier dans la pratique des Lumières, où il peut exercer, pour le bonheur de la société, sa prodigieuse intelligence de cœur. Dans la lettre à Morellet déjà mentionnée, il esquisse son portrait:

[...] Je suis l'aîné d'une famille qui a quelque bien, mais des circonstances, en partie nécessaires et en partie dépendantes de la volonté d'autrui, ne me laissent pas beaucoup d'aisance. J'ai un père dont je dois respecter la vieillesse et même les préjugés. Je suis marié à une jeune femme sensible, qui aime cultiver son esprit, et j'ai eu le bonheur rare de faire succéder à l'amour la plus tendre amitié. Mon unique occupation est de cultiver en paix la philosophie et de contenter ainsi trois sentimens très vifs en moi, l'amour de la réputation littéraire, celui de la liberté et de la compassion pour les malheurs des hommes esclaves de tant d'erreurs. [...] Je mène une vie tranquille et solitaire, si on peut appeler solitude une société choisie d'amis où l'esprit et le cœur sont en un mouvement continuel. Nous avons les mêmes études et les mêmes plaisirs. C'est là ma ressource et ce qui m'empêche de me trouver comme en exil dans ma patrie. Ce pays est encore enseveli sous les

⁵⁸ Cf. M.G. DI RENZO VILLATA, « Beccaria e gli altri tra ieri e oggi » in *Cesare Beccaria. La Pratica dei Lumi*, *op.cit.*, pp. 25 – 29.

⁵⁹ C. BECCARIA, « I piaceri dell'immaginazione » in *Le Café. 1764 – 1766*, textes réunis par R. ABBRUGIATI, ENS éditions, 1997, p. 183 : « [...] Sois ami de la bienheureuse solitude, soustrais-toi souvent à l'enfermement des villes. Séjourne dans la libre nature, dans le plus ancien temple de la divinité. Que les montagnes répètent tes chansons et que les flots murmurants de la mer accompagnent tes hymnes. En méditant là, tu verras quelque anneau principal de la chaîne éternelle ; là, tu reconnaîtras la petitesse de nos affaires et de nos systèmes. Tu trouveras de toute part les traces destructrices de l'homme, mais tu verras partout la sage nature qui répare ses ruines, parce que l'homme modifie, mais ne peut diminuer ce fond inextinguible de vie contenu dans son sein. »

préjugés qu'y ont laissés ses anciens maîtres. Les Milanais ne pardonnent pas à ceux qui voudroient les faire vivre dans le XVIIIe siècle. Dans une capitale de 126 mille habitans, à peine y-a-t-il vingt personnes qui aiment à s'instruire, et qui sacrifient à la vérité et à la vertu. Persuadé avec mes amis que les ouvrages périodiques sont un des meilleurs moyens pour engager les esprits incapables de toute application forte à se livrer à quelque lecture ; nous faisons imprimer des feuilles à l'imitation du *Spectator*, ouvrage qui a tant contribué à augmenter en Angleterre la culture de l'esprit et les progrès du bon sens. J'aurai l'honneur de vous envoyer le recueil. Vous y trouverez du mauvais, du médiocre du bon. [...] Mes autres amis sont un frère du comte Verri, il a comme lui beaucoup de talent. [...] Nous cultivons tous dans la solitude et le silence la bonne philosophie qu'on craint ou qu'on méprise ici. Croyez, monsieur, que les philosophes français ont dans cette Amérique une colonie, et que nous sommes leurs disciples, parce que nous sommes disciples de la raison [...]

Vers la moitié des années 1760, caractérisées par les interventions les plus significatives dans le domaine des réformes, le gouvernement crée la *Deputazione agli studi* sous la responsabilité directe du ministre plénipotentiaire. Font partie de cette nouvelle commission d'étude: Gianrinaldo Carli, le sénateur Niccolo' Pecci, le gestionnaire des finances Michele Daverio, le conseiller Giuseppe Pecis, le juriste Giuseppe Cicognini. Leur tâche principale est de réformer le système de l'éducation supérieure dans le Milanais. En première ligne du projet se trouve le recrutement de nouveaux enseignants. L'urgence des réformes dans l'administration de l'Etat et le manque de fonctionnaires capables d'assumer cette tâche délicate en harmonie avec les nouvelles idées et les projets de réformes, poussent Kaunitz et le ministre Firmian à utiliser la renommée du célèbre auteur des *Delitti e delle pene* et sa profonde culture de philosophe. Il leur faut une grande personnalité pour mettre en valeur le projet de réforme des études. Puisque la transmission et la communication des nouveaux savoirs économiques et juridiques vont assurer le changement et le renouvellement de la classe dirigeante, l'enseignement des sciences nouvelles à la nouvelle génération de cadres de l'Etat doit être confié à Beccaria. Cette opération politique - et publicitaire avant la lettre - devient le point fort de la réforme des études supérieures qui avait commencé en 1765 avec la refondation de l'Université de Pavie et des Ecoles Palatines à Milan.

Au début, les instances du gouvernement autrichien⁶⁰ se montrent prudentes car l'ouvrage juridique de Beccaria avait suscité une violente opposition de la part du clergé :

[...] Le Clergé s'alarma particulièrement à cause de son livre *Dé* (sic) *delitti e delle pene*, et il y a eu quelqu'un qui commença à le contester avec beaucoup d'acrimonie. La réponse de l'auteur à sa défense fut pleine de modération et fit honneur à sa morale. Malgré cela les prêtres n'ont pas abandonné le suspect, conçu en cette occasion, qu'il soit un libre penseur. Cependant, le livre a procuré à son auteur de l'estime à l'étranger [...] ⁶¹.

Ensuite, Firmian pense confier la responsabilité d'une chaire de droit public au jeune⁶² philosophe-juriste et dans un domaine où Beccaria n'avait comme concurrent que Alessandro

⁶⁰ Il s'agit de Kaunitz, de Firmian et de Antonio Pecci, sénateur milanais, membre de la Députation aux études.

⁶¹ Note réservée, en italien, du comte Carlo di Firmian à Kaunitz du mois de mai 1767, in Angelo MAURI, *La cattedra...*, op. cit., p.210.

⁶² En 1768, Beccaria a trente ans.

Verri⁶³, mais, finalement, on crée pour lui, en 1768, la chaire de *Scienze camerali* aux Ecoles Palatines. Cet épisode met en relief la laïcité des dirigeants autrichiens imbus de rationalisme et d'utilitarisme "machiavelien", en accord avec l'esprit des Lumières françaises et anglaises. Gianrinaldo Carli, à l'époque encore Président du *Supremo Consiglio d'Economia*, rédige une relation sur l'économie politique et confie à Beccaria la rédaction d'une introduction et d'un sommaire des sujets à enseigner qui prend le nom de *Piano d'istruzioni per la cattedra di scienze camerali o sia di economia civile*⁶⁴.

Le 14 avril 1768, Carli présente le programme complet aux autorités de l'Etat autrichien, qui l'approuvent. Du printemps 1769 au 29 avril 1771 Cesare Beccaria donne ses cours à une soixantaine d'étudiants et rédige des notes de cours qu'il ne voudra jamais publier. Pourtant en 1772 Kaunitz affirme qu'il aimerait bien que Beccaria rédige le texte de ses cours :

[...] sous forme de notes et d'annexes qui vont servir d'escorte ou de lumière aux jeunes lecteurs d'une science qui intéresse tellement le public [...]⁶⁵.

Malgré cela, le texte le plus important de l'enseignement de Beccaria ne sera accessible au public qu'après sa mort. Il paraîtra sous le nom de *Elementi di Economia Pubblica*. Un texte d'économie politique de grande envergure. En partant de l'analyse des réalités locales, contrairement aux propositions des physiocrates⁶⁶, Beccaria propose, sous le signe de la prudence, des modifications, des rectifications dans le domaine de l'agriculture, de la démographie, du commerce, des manufactures, des finances, du luxe, des rapports économiques et politiques avec l'étranger ; il suggère de modifier la circulation des monnaies ; il essaie de conjuguer le mercantilisme avec les théories physiocratiques en réalisant une sorte de syncrétisme très pragmatique, un « libéralisme éclectique » tel qu'on le pratiquait souvent sur les terres des Habsbourg. Pour lui, dans une société sans privilèges et monopoles, seules l'initiative et la volonté des hommes peuvent encourager le progrès social. Et encore, il faut considérer les passions comme bénéfiques et la liberté comme un bien inaliénable, mais à condition d'abolir chaque privilège et d'offrir à chacun la possibilité d'arriver au bonheur individuel.

Dans son cours, Beccaria reprend le thème de l'évolution de la société et de l'analyse de ses problèmes auxquels la science nouvelle doit trouver des solutions. Le philosophe propose de mettre en pratique les principes philosophiques et anthropologiques qu'il avait esquissés dans ses ouvrages précédents. Il ajoute aux théories et aux citations les *exempla* sur la distribution du travail, des rentes, il s'occupe d'urbanisation et d'agriculture. Il sait émouvoir et convaincre ses interlocuteurs à propos des terribles conditions de vie des paysans, il trouve et donne des suggestions pour développer et promouvoir les manufactures, Il explique la notion de la valeur, insiste sur l'importance du commerce, etc. Son texte de cours, qui devient aussi une dissertation intéressante du point de vue littéraire, représente le témoignage d'un humaniste, l'attestation d'un travail éclairé par la profonde sensibilité et la culture d'un grand

⁶³ Contre l'avis de son père, le patricien Gabriele, sénateur et représentant des anciennes magistratures du Milanais, contre l'avis de Pietro qui aurait aimé de voir un de ses proches occuper une charge si importante même pour ses desseins de pouvoir personnel, Alessandro refuse. Cf. A. MAURI, « La cattedra di Cesare Beccaria » in « Archivio Storico Italiano », n. 348, anno XCI – 1933, serie VII, v. xx, 2, Firenze, Olscki, 1934 – XII, p. 230.

⁶⁴ *Ibidem*, pp. 231-250.

⁶⁵ Cit. in S. ROMAGNOLI, « Nota » in *Elementi di economia pubblica*, in Cesare Beccaria, *Opere*, Firenze, Sansoni, 1958, v. 1, p. 381.

⁶⁶ Cf. M. G. VITALI-VOLANT, *Cesare Beccaria (1738 - 1794). Cours et discours d'économie politique*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 105.

penseur. Il faut préciser que « l'école de Beccaria » fut un moment très important dans la culture des Lumières en Italie. Grâce aux œuvres de Gorani, d'Alfonso Longo, des Frères Giambattista et Francesco Dalmazzo Vasco, de Giuseppe Biumi, la rigueur logique et l'esprit philanthropique, la sensibilité passionnée et la lucidité du marquis de Bonesana trouvèrent un prolongement idéal. Nous savons qu'il fut un enseignant très suivi. Gorani, dans une lettre à Beccaria datée de 1771, témoigne de l'engagement pédagogique du philosophe milanais et en fait l'éloge :

[...] Je regrette que l'intensification des leçons en retarde la publication [du traité sur le style de Beccaria]. Balino, il aura pris son vol sous votre direction. Qui ne le ferait pas avec un si grand maître? ⁶⁷.

Balino, Biumi, le marquis Calderara... Parmi les étudiants de Beccaria on trouve la fine fleur de l'aristocratie et de la classe aisée du Milanais qui, après ses cours, ira nourrir les rangs des administrateurs d'un Etat absolutiste mais, à cette époque, ouvert aux réformes. En 1771-72, Beccaria est élu membre du *Supremo Consiglio d'Economia* ⁶⁸ et du *Magistrato Camerale* ⁶⁹, il tient encore des cours durant l'année 1772, mais il est forcé d'abandonner son activité pédagogique à cause du travail d'administrateur qui ne lui laisse pas le temps de préparer les cours ou de suivre les étudiants. Maintenant on demande en effet à Beccaria de s'occuper de la gestion de l'Etat, des problèmes réels de la population et de l'administration. Le philosophe devient homme d'Etat.

Beccaria vend sa célèbre bibliothèque philosophique, il va consacrer son temps au travail, à sa famille et aussi à la gestion des biens familiaux. Durant les années qui vont de 1777 à 1789 Beccaria s'occupe des corporations, de la Chambre de commerce, des impôts. Il travaille avec son ancien ami Pietro Verri et avec Gianrinaldo Carli. Beccaria va s'occuper des relations difficiles entre les manufacturiers et les ouvriers du textile, il pense créer un fonds pour le chômage dans la province de Côme... Cette intense activité de Beccaria dure jusqu'à l'année 1786 où, sous le gouvernement de l'empereur Joseph II, il devient chef du Département du Conseil Impérial de Gouvernement, avec juridiction sur l'agriculture, le commerce et l'industrie. Durant ces années, il rédige les *Consulte* ⁷⁰, des documents administratifs imposants, où le fonctionnaire d'Etat n'oublie pas le philosophe d'antan. Ces relations administratives versent, entre autres, sur les réformes des monnaies, de l'annone, du commerce, des bois et des mines, du système de mesure des terres et des charges des médecins municipaux. En ce temps, sa force d'intervention dialectique semble s'estomper pour tendre vers la grisaille de la fin des enthousiasmes juvéniles. Nous avançons l'hypothèse qu'ayant atteint l'âge mûr, son désir de liberté intérieure le pousse maintenant vers d'autres horizons, plus proches de sa sensibilité, vers l'étude du langage, de l'éthique du regard et de l'imagination, thèmes auxquels il avait déjà dédié un bel article dans *Il Caffè* et qu'il développe dans ses *Ricerche intorno alla natura dello stile* ⁷¹ de 1770.

⁶⁷ G. GORANI, *Lettre à Cesare Beccaria de Nyon le 19 avril 1771*, traduction de Maria G. VITALI-VOLANT, in *Histoire, aventure...*, op. cit., Thèse, annexe 1, p. 366.

⁶⁸ Du mois de mai au mois de septembre 1771.

⁶⁹ Du mois de septembre 1771 au mois d'avril 1786. Cf. G. FRANCONI, « Notizie dal cantiere dell'edizione nazionale beccariana » in *Cesare Beccaria. La pratica dei Lumi*, op. cit., p. 4.

⁷⁰ Cf. R. CANETTA, « Beccaria economista e gli atti di governo. Una lunga carriera burocratica in Cesare Beccaria », in *Atti di governo*, serie III : 1784-1786, *nota al testo e Glossario* di R. CANETTA, *Bibliografia* di L. FIRPO, in *Edizione nazionale...*, op. cit., Edizione provvisoria, Milano, Mediobanca, 1993-1997, pp. 13-19 et suiv.

⁷¹ Cesare BECCARIA, *Ricerche intorno alla natura dello stile*, traduit en français par A. Morellet sous le titre de *Recherches sur le Style*, par Mr. le Marquis Beccaria, Paris, chez Molini, 1771. De nos jours, Bernard Pautrat a

Mais si la période des années 1770 représente pour Beccaria la fin du temps « des aventures » pour Verri c'est la descente aux enfers. Le projet de réformes s'enlise, le gouvernement de Vienne essaye de mettre de l'ordre dans l'administration en réduisant les charges et les ministères, On crée le *Magistrato Camerale* et encore une fois c'est Carli qui est nommé Président. Pour Verri c'est la déception : il fait partie de la nouvelle structure mais ne la dirige pas, son engagement d'antan cède la place à la routine - malgré cela il rédige des documents de grande qualité : les *Consulte* sur les monnaies, sur les monopoles du sel et du tabac et un nouveau bilan du commerce - : il rentre dans le temps de la méditation et il se dédie à l'étude de la philosophie morale. Il rédige la première partie de l'« *Histoire de Milan* » qui restera inachevée. Il délaisse son bureau mais il est nommé vice-président du *Magistrato Camerale* et conseiller d'Etat. Malgré cela la direction des réformes reste l'apanage exclusif du gouvernement, via les idées et les propositions de Carli. Au début du règne de Joseph II, l'empereur philosophe, Pietro Verri retrouve l'enthousiasme d'antan pour l'absolutisme éclairé et son animosité juvénile contre les corps intermédiaires :

[...] A mon avis, les sujets ne doivent jamais craindre le pouvoir du souverain quand c'est lui-même qui l'exerce et il n'en abandonne pas une parcelle en d'autres mains ; le souverain ne peut jamais ressentir de l'orgueil, de la jalousie, ni d'autres passions envers des êtres situés si bas que nous ; seul le pouvoir intermédiaire est à craindre et personnellement je pense que le meilleur parmi les systèmes politiques sera toujours le despotisme à condition que le souverain agisse et dirige et n'abandonne aucune parcelle de la souveraineté⁷².

Le jugement de Verri sur Joseph II est admiratif de ses qualités de stratège enrégimentant la politique réformatrice, et il admire surtout son sens de l'Etat laïque, son utilitarisme et son anticléricalisme. Il approuve ses fracassantes réformes ecclésiastiques. Verri retrouve son attitude voltairienne et il adhère à la dissolution des ordres religieux et de leurs privilèges en matière d'immunité fiscale et judiciaire. Mais le temps de l'empereur s'accélère. En 1786, il concentre tout le gouvernement en un seul organisme : le Conseil du Gouvernement, présidé par le plénipotentiaire et organisé en départements confiés à un seul conseiller. Le *Magistrato Camerale* disparaît, ainsi que les autres magistratures de la cité. La Lombardie perd toute identité au sein de l'empire organisé comme un champ de bataille avant l'affrontement. Le système judiciaire est réformé en manière beaucoup plus rationnelle et « moderne ». Le Sénat est supprimé. Dans ce contexte, Verri est mis en disponibilité, ainsi que Carli. Durant la période de règne de Joseph II, l'on voit se creuser une profonde ligne de faille au sein de la philosophie des réformes et des rapports entre les aristocrates réformateurs et l'absolutisme⁷³, Le temps des réformes de l'empereur, bref et contrasté, radicalise toute la stratégie politique précédente. Des protagonistes encombrants comme Carli et Verri et, dans une certaine mesure Kaunitz, y doivent être sacrifiés. Ayant mis à l'écart les anciens rivaux, l'empereur va placer aux plus hautes magistratures du Milanais une hiérarchie obéissante, subsidiaire de son autorité absolue. Le délicat équilibre entre la politique modérée de Marie-Thérèse et le

traduit le texte complet des *Ricerche...*, sous le titre de *Recherches concernant la nature du style*, Paris, ENS, 2001.

⁷² P. Verri, lettre à A. Verri du 6 janvier 1781, in *Carteggio*, op. cit. XI, p. 228.

⁷³ Cf. E. BRAMBILLA, « Libertà filosofica e giuseppinismo. Il tramonto delle corporazioni e l'ascesa degli studi scientifici in Lombardia 1780 – 1796 », in *La politica della scienza. Rivista storica italiana*, CIX, 1997, pp. 42-77.

renouvellement de la classe dirigeante du Milanais subit une violente fracture. La déception de Verri est profonde, tout son monde s'écroule⁷⁴ ainsi que ses convictions politiques.

Avec l'arrivée au trône de l'archiduc Léopold, le temps de l'empire doit s'ouvrir aux nouvelles exigences d'autonomie des provinces après les révoltes aux Pays Bas en Hongrie. Le monarque « libéral » veut se confronter avec les nouvelles instances et encore une fois il y a synchronie entre ses pratiques et les réflexions du philosophe réformateur Verri. Ce dernier participe au nouveau Conseil de la Ville de Milan mais la majorité des *optimates* ne demande que le retour au temps d'avant les exécrables réformes de Joseph II. Une attitude réactionnaire anachronique et dangereuse, qui va précipiter le duché dans la fin du temps des réformes. Un retour à l'ordre que Pietro Verri, en cohérence avec son parcours de vie et de philosophe, ne peut pas accepter. Son engagement se teinte dès lors d'amertume. Dans ses nombreux écrits privés et publics, il fait un bilan de l'expérience des réformes et de la participation des philosophes à la chose publique. Il admet que sous un gouvernement centralisé et autoritaire, qui ne tient pas compte des libertés individuelles et collectives, qui gère l'économie et la finance sans « ouvertures » sur le monde et qui administre *in absentia* les particularités et les exceptions, on ne peut pas renouveler la société mais seulement déplacer les problèmes sur l'échiquier du temps. De concert, il s'adresse aux *nobili* qui se réfugient dans un monde disparu depuis longtemps. Et il lui arrive, à lui aussi, de regretter le temps de Marie-Thérèse et, naturellement, sa jeunesse.

Les réformes ont représenté une tentative de changement émanant de la volonté de l'Etat, la participation des philosophes n'a été que de modeste portée. Nous en sommes aux années 1790, le temps s'accélère vers la fin d'un monde et du siècle des Lumières. Le vieux philosophe réfléchit à l'échec du ministre Turgot en France face aux parlements et aux événements de France. Pour Verri, la phase transitoire du despotisme nécessaire est finie, maintenant sa pensée s'oriente vers le constitutionnalisme. Le temps de l'aventure révolutionnaire approche. Verri survivra à l'expérience et en sera séduit. Sa participation à la République Cisalpine reste son dernier acte de philosophe réformateur des consciences. En parallèle, l'expérience de Beccaria touche elle aussi à sa fin.

Sous le gouvernement de Léopold II, Beccaria a été maintenu dans sa position de conseiller et, en 1791, il est appelé à s'occuper des réformes judiciaires et de la police. Une occasion magistrale d'intervenir dans la pratique des lois pour l'auteur du traité judiciaire le plus important du siècle. Malheureusement, cette dernière charge publique du philosophe-réformateur ne durera que trois ans car Cesare Beccaria meurt soudainement d'apoplexie à Milan le 28 novembre 1794, à l'âge de 56 ans.

En conclusion, nous pouvons avancer l'idée que les Philosophes de l'Ecole de Milan et surtout Pietro Verri et Cesare Beccaria constituent l'exception italienne face au puissant mouvement des Lumières françaises et anglaises. Sans malheureusement pouvoir former un véritable parti, ils n'ont été que des fonctionnaires constituant à peine une classe politique en formation. Leur impact politique vis-à-vis de l'absolutisme a été modeste mais sans leurs idées, sans leur révolte, on n'aurait pas pu vouloir ni même parfois obtenir, en Italie, l'abolition de la peine de mort, de la torture, de l'inquisition, de la censure ecclésiastique, des

⁷⁴ Durant cette période contrastée, Verri subit les revers de la fortune même au sein de son milieu familial : il perd sa femme et son enfant, son frère Alexandre est à Rome et il ne veut plus rentrer à Milan, le sénateur Gabriele, son père, l'adversaire aimé et détesté de toujours, meurt, à la maison commencent les disputes pour l'héritage... Cf. C. CAPRA, *I progressi della ragione...*, op. cit., pp. 503 et suiv.

corporations, des privilèges des villes sur les campagnes... Pietro Verri et Cesare Beccaria ont vécu une intense saison de sentiments contrastés : de l'amitié du début de leur collaboration à l'hostilité consécutive au succès des *Delitti e delle pene* et au malheureux voyage de Beccaria et de Alessandro Verri à Paris chez les Philosophes en 1766. Pourtant le projet des réformes les a réunis dans une expérience commune à laquelle ont participé sans relâche. Ils ont partagé leur engagement de fonctionnaires mais leur expérience du temps des réformes et leur approche du pouvoir ont été différentes. Pietro Verri manifesta une remarquable autonomie d'esprit et une attitude fort dialectique vis-à-vis du pouvoir et de ses hommes en allant jusqu'à la négation totale du système politique qu'il avait connu de l'intérieur, Cesare Beccaria, par contre, demeure une énigme car il s'entoure de silence. Le peu d'écrits autobiographiques qu'il nous a laissés n'est pas suffisant pour comprendre les motivations profondes de son attitude face aux décisions politiques de sa hiérarchie. Pourtant, à la fin de sa vie⁷⁵, durant une séance de la République Cisalpine, Pietro Verri reprocha aux Milanais d'avoir laissé dans une fosse commune les restes mortels d'un bienfaiteur de l'humanité. Avec des mots forts, il évoqua le génie de son ami et il revit l'extraordinaire saison de leur jeunesse. Avec émotion, il reprenait ainsi les thèmes du lien idéal et spirituel qui, malgré tout, les a unis pour toujours dans l'histoire.

⁷⁵ Pietro Verri meurt le 28 juin 1797.